



Les trophées de la création et de la communication digitale de l'industrie musicale

Jeudi 10 décembre 2020 | 17H

sur

www.socialmusicawards.com

#

CONCEPT

Grâce à l'essor du streaming, l'industrie musicale profite enfin de la révolution numérique et renoue avec la croissance. Les opérations de communication des acteurs culturels et économiques s'adaptent à de nouveaux comportements encouragés par les réseaux sociaux : la prescription, la personnalisation, la mobilité et le partage sont les maîtres mots de ce nouveau paradigme. Afin d'accompagner cette évolution, **Yves-Michel Aklé** fonde en 2019 la plateforme « **Social Music Café** » dédiée aux stratégies social media créatives et aux innovations technologiques de l'industrie musicale. Constatant la vitalité des créations et des dispositifs mis en oeuvre, il décide de les célébrer en créant, avec **Emily Gonneau**, directrice de **Nüagency** et autrice du livre « **L'Artiste, le numérique et la musique** », la première cérémonie des « **Social Music Awards** » !

#

CATÉGORIES

- ARTISTE DE L'ANNÉE
- GROUPE OU ENSEMBLE DE L'ANNÉE
- ARTISTE OU GROUPE RÉVÉLATION DE L'ANNÉE
- LABEL / ARTIST SERVICES COMPANY DE L'ANNÉE
- OPÉRATION SOLIDAIRE DE L'ANNÉE
- AGENCE SOCIAL MEDIA DE L'ANNÉE
- DISPOSITIF SOCIAL MEDIA DE L'ANNÉE
- VIDÉOCLIP DE L'ANNÉE
- VISUEL EP OU ALBUM DE L'ANNÉE
- PODCAST DE L'ANNÉE
- WEB SÉRIE OU WEB CHANNEL DE L'ANNÉE
- COLLABORATION & INFLUENCE DE L'ANNÉE
- PROMOTION OU LIVE EXPERIENCE DE L'ANNÉE
- START-UP DE L'ANNÉE



RÉCOMPENSES

- # Les lauréat.e.s remportent un trophée physique
- # La reconnaissance des professionnel.les du secteur
- # La mention de cette distinction pourra être utilisée sur tous leurs supports de communication sans limite de temps
- # Un relais médiatique assuré par les différents partenaires des Social Music Awards

JURY 2020

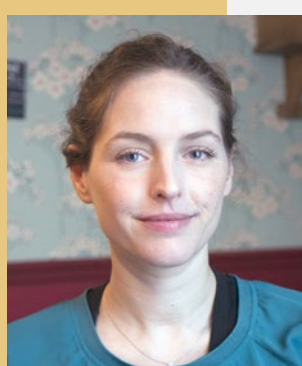
Le jury paritaire est composé de créatifs/ves, d'expert.e.s en marketing, médias sociaux, stratégie digitale, distribution numérique et en innovation technologique.



Solène LORY - Présidente
Head of label and artist relations
Youtube France



Thomas JAMET
Président Directeur Général
IPG Mediabrands France



Emily GONNEAU
Co-fondatrice et directrice
Nüagency



Yves-Michel AKLÉ
Fondateur de Social Music Café
& Creative Director chez Artfluence



Carole BOINET
Rédactrice en chef adjointe
Les Inrocks



Amadou BA
Co-fondateur de Booska-P
& Responsable éditorial

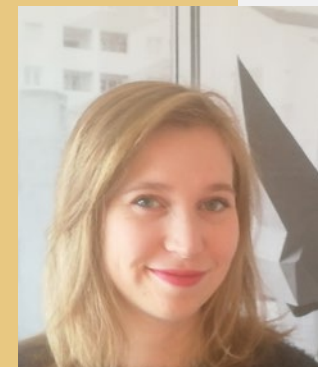


Abigaïl AÏNOUZ
Rédactrice en chef
General Pop

JURY
2020



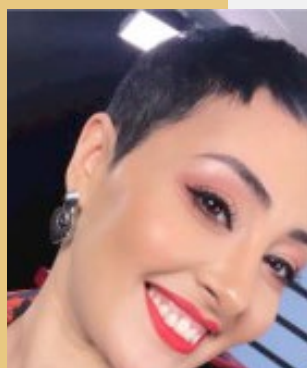
Laurent GARROUSTE
Fondateur du média
« J'ai un pote dans la com »



Lisa AGEEV-LEMAITRE
Chargée des partenariats
et de la communication de l'IRMA



Julien FAIVRE
Head of creative
The Walt Disney Company



Hedia CHARNI
Animatrice MTV
Consultante music & entertainment



Romain COLIN
Fondateur et Creative Director
Fubiz



Amélie EBONGUÉ
Social Content Stratégist
Fondatrice de attends30secondes



Yvan BOUILLLET
Fondateur de The Lynk
Expert en innovation

NOMINATIONS 2020

COMITÉ DES NOMINATIONS

La sélection des nommé.e.s soumise aux délibérations du jury est établie par Yves-Michel Aklé et Emily Gonneau à partir des propositions des membres de Social Music Café et Nüagency, des candidatures reçues via le formulaire prévu à cet effet ainsi que des propositions d'un comité des nominations composé d'experts de la création, de l'innovation technologique et de la communication. Les nommés seront au nombre de 3 ou 4 maximum par catégorie.



Mélanie ARRÈS

Co-fondatrice & Directrice Générale
Sonorium



Maxime FAGET

Co-fondateur Blockchain My Art
& du Festival SeaNaps



Amandine FILLION

Social Media Manager
Podcaster « Tu peux être qui tu veux »



Thomas KOFFI

Coordinateur
Réseau des Musiques Actuelles de Paris



Marion DUCHEMIN

Gérante
Mercury Marketing & Content Media



Flavien DEFRAIRE

Podcaster « Le son dopamine »
Expert Musiques et Marques

CANDIDATER

QUI PEUT CANDIDATER ?

- **Les artistes** en solo ou en groupe
- **Labels, sociétés** fournissant des services d'accompagnement aux artistes
- **Les acteurs du spectacle vivant** : tourneurs, festivals, salles de spectacles
- **Les agences** de création et production, communication et marketing digital, les community et social media managers indépendants
- **Les réalisateurs.trices** de vidéoclip et de web série, photographes, graphistes, illustrateurs.trices, créateurs.trices de web channel et de podcast
- **Les innovateurs technologiques** : applications mobiles, réseaux sociaux, plateformes digitales, start-ups
- **Les marques ou institutions** ayant collaboré avec des acteurs de l'industrie musicale au cours d'une opération de communication digitale

[Les inscriptions sont libres et gratuites, aucun frais n'est à prévoir pour les candidat.e.s et les lauréat.e.s]

RETROPLANNING

Pour la première édition des « **Social Music Awards 2020** », la période de sélection concerne les opérations social media et innovations technologiques dont le lancement a été effectué entre le **01/09/2019** et le **30/09/2020**.

A/ 15 octobre 2020

> Ouverture de l'appel à candidatures via notre formulaire en ligne

B/ 13 novembre 2020 à 23:59

> Clôture de l'appel à candidatures

C/ 27 novembre 2020

> Annonce des nommé.e.s

D/ 10 décembre 2020

> Annonce du Palmarès en ligne sur socialmusicawards.com

REMP LISSEZ LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

L'ASSOCIATION

Avec la création de l'association loi 1901 et de l'évènement « Social Music Awards » en 2020, nous souhaitons avec cet espace ouvert à toutes et à tous :

- **Valoriser la créativité et l'innovation** des acteurs de l'industrie musicale
- **Challenger et motiver** la nouvelle génération de créatifs et d'entrepreneur.e.s de la musique
- **Inspirer les artistes** dans le choix de leurs partenaires et de leur stratégies de communication, quelque soit leur style ou leur degré de notoriété.

#

LES BÉNÉFICES

- **Contribuer à l'organisation** et au rayonnement des « Social Music Awards »
- **Un accès privilégié aux meet-ups** réservés aux membres de l'association « Social Music Awards »
- **Une invitation** à participer à des conférences partenaires
- **Des offres commerciales exclusives** sur des biens, services ou évènements de nos partenaires
- **Le partage d'expériences** et de ressources avec d'autres acteurs de la filière



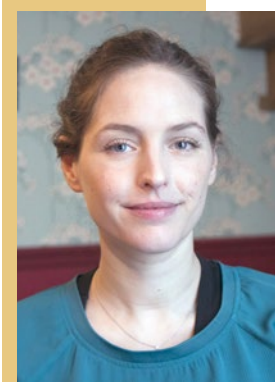
MEMBRES FONDATEURS



YVES-MICHEL AKLÉ

Fondateur et rédacteur en chef de **Social Music Café**, le média dédié aux opérations social media créatives, aux marketing digital et aux innovations technologiques de l'industrie musicale. En tant que **manager, producteur et éditeur d'artistes** multi-récompensés (3 Victoires de la musique, 4 NRJ Music Awards, 1 World Music Award, 1 Prix de la SACEM, ...), son expertise couvre les différents aspects du développement de talents et de la production de contenus via l'agence **Artfluence.fr**.

Il est également titulaire d'un Master 2 Entrepreneurat Social et Culturel et d'une certification de Social Media Manager décernée par le CFPJ de Paris (Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes).



EMILY GONNEAU

Franco-Britannique et diplômée de SciencesPo Paris. Après 4 ans en label (Londres & Paris) elle prend le large pour fonder **Unicum Music** (management d'éditions musicales et label) puis **Nüagency**, agence de stratégie et communication digitale spécialisée musique et culture.

Elle a fondé **La Nouvelle Onde** afin d'identifier la génération montante de pros de la filière musique en France. Emily est aussi Experte sur le programme européen **JUMP** et membre du comité éditorial du **MaMA Festival & Convention**. Elle est également Maîtresse de Conférences Associée à La Sorbonne et l'autrice du livre "**L'Artiste le Numérique et la Musique**" paru aux éditions **IRMA**.

REJOIGNEZ-NOUS POUR FAIRE VIVRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE LA CRÉATION,
L'INNOVATION ET LA COMMUNICATION DIGITALE AU SEIN DE L'INDUSTRIE MUSICALE.

LES PARTENAIRES



ARTFLUENCE



LES DÉROUTANTES





CONTACT

contact@socialmusicawards.com

www.socialmusicawards.com